

Une commande par telephone est elle un engagement

Par pietra, le 10/02/2008 à 00:02

Bonjour,

un client m'a passé commande de fourniture uniquement par téléphone

Maintenant il se désiste et prétend n'avoir rien commandé et refuse les articles

Ai -je une solution Merci

Par Jurigaby, le 10/02/2008 à 16:45

Bonjour.

techniquement, vous êtes dans votre droit et il a tord..

Maitenant, il va vous falloir prouver qu'il a bien passé commande par telephone..